

EN DIRECT DE LA COLLINE PARLEMENTAIRE



que l'accord obligeait les États-Unis à obtenir au préalable l'assentiment du Canada, mais des membres de l'opposition ont contesté son interprétation du texte officiel.

L'évolution de la conjoncture en Europe

■ Au cours d'une brève visite à Ottawa, le ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, a témoigné devant le Comité des affaires étrangères (Communes), le 5 avril; il a alors exhorté le Canada, les États-Unis et la Communauté européenne à envisager de redéfinir leurs relations à la lumière des changements s'opérant rapidement dans l'ordre politique européen. Regardant au-delà de la réunification allemande, M. Genscher a évoqué l'intégration grandissante des douze membres de la Communauté: «Nous marchons vers l'union politique de l'Europe, l'Europe de la Communauté...» Selon lui, l'OTAN, y compris les troupes américaines et canadiennes, conservera un rôle important aux fins de la sécurité européenne; il a cependant prédit que la mission de l'Alliance deviendrait plus politique et que l'on mettrait désormais davantage l'accent sur la vérification, la limitation des armements, le renforcement de la confiance et l'établissement de structures coopératives de sécurité en Europe.

Le 11 mars, la Lituanie a proclamé son indépendance, et le lendemain, la Chambre des communes lui a accordé unanimement son approbation. Les représentants du gouvernement ont pris soin de souligner que le Canada n'avait jamais reconnu juridiquement l'occupation des trois républiques baltes par l'URSS.

En dépit des déclarations officielles, le Canada, tout comme ses alliés occidentaux, a opté pour une attitude empreinte de jugement. C'est ce qui a transpiré d'une entrevue accordée par le député Patrick Boyer, secrétaire parlementaire de Joe Clark, après un ralliement pro-indépendance à Toronto, au début d'avril. Il aurait déclaré que le problème tenait au fait que le Canada et d'autres pays trouvaient difficile de

reconnaître la Lituanie comme étant un État totalement indépendant, car en fait, ce n'est pas le cas.

En Afrique

■ M. Joe Clark a informé les Communes le 7 mars sur la visite qu'il avait effectuée du 26 au 28 février à Lusaka, en Zambie, ville où l'*African National Congress* (ANC) en exil a son quartier général; M. Clark s'est alors réuni avec M. Nelson Mandela et des dirigeants des États de la ligne de front qui ont mené la lutte contre l'*apartheid* en Afrique du Sud. Il a précisé que M. Mandela était on ne peut plus clair sur la question des sanctions et que, selon ce dernier, celles-ci représentaient la meilleure façon pour le monde extérieur d'appuyer l'ANC. Le chef de l'ANC a, en fait, demandé une intensification des sanctions et, de dire M. Clark, «je l'ai prié d'indiquer comment et dans quel domaine il y aurait lieu de ce faire».

La ministre des Relations extérieures, Monique Landry, a renseigné les Communes, le 28 mars, sur sa récente visite en Éthiopie et sur les efforts diplomatiques et humanitaires que le Canada déploie dans ce pays. La Chambre a sanctionné à l'unanimité une résolution condamnant toutes les parties au conflit qui se servent de la nourriture comme d'une arme pour atteindre des objectifs stratégiques, militaires et politiques, et qui refusent d'aider les organismes donateurs internationaux à faire parvenir la nourriture aux millions de personnes mourant de faim dans la région.

Les comités parlementaires

■ Le Comité des affaires étrangères (Communes) a poursuivi son étude sur les relations de notre pays avec l'Europe de l'Est et l'Union soviétique, et il s'est rendu à Moscou, Leningrad, Kiev, Berlin et Bonn entre le 20 avril et le 5 mai. On ne sait pas au juste quand le Comité envisage de rendre compte de ses conclusions à la Chambre, mais un rapport sur le voyage est attendu en chambre avant l'ajournement des débats à la fin de juin.

Le Comité de la défense nationale (Communes) s'affaire à rédiger l'ébauche de son rapport sur la souveraineté maritime du Canada. Le rapport définitif sera déposé devant

la Chambre avant la fin de juin. Le Comité a tenu des audiences au début de mai sur la sûreté du *CF-18*, après que cinq écrasements survenus cette année eurent entraîné la mort de quatre pilotes. Depuis l'acquisition des 138 chasseurs à réaction en 1982, treize se sont écrasés et huit pilotes ont été tués. Le ministère de la Défense nationale soutient que des facteurs humains, et non des défaillances mécaniques, expliquent un taux d'accident sensiblement plus élevé que dans les forces aériennes d'autres pays employant d'autres versions du même appareil.

En bref

■ Du 18 au 23 avril, le Canada a accueilli à Yellowknife des hauts dignitaires des huit pays circumpolaires (les quatre pays scandinaves, l'Islande, les États-Unis, l'URSS et le Canada) pour discuter des problèmes environnementaux propres à l'Arctique. C'était seulement la deuxième fois dans l'histoire que ces pays se réunissaient en tant que groupe; le premier «sommet» de ce genre avait eu lieu en Finlande en 1989. Le nouvel intérêt que l'on manifeste pour la coopération multilatérale à l'égard de l'Arctique atteste pour une large part des changements profonds s'étant opérés dans les attitudes soviétiques.

■ Le gouvernement fédéral a entrepris la mise en oeuvre des plans annoncés en 1988 relativement à la création d'un institut international pour le développement durable; il s'agit d'un institut de recherche et d'éducation publique s'intéressant surtout à l'environnement et au développement, notamment dans le tiers-monde. Cet organisme s'installera à Winnipeg et recevra 5 millions de dollars par année pour une période de cinq ans. Les fonds proviendront de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), d'Environnement Canada et du gouvernement manitobain. Lloyd McGinnis, président-directeur général de la maison *Wardrop Engineering*, a été nommé président du conseil d'administration. □

— GREGORY WIRICK

Le budget

■ Le ministre des Finances, M. Michael Wilson, a déposé le budget fédéral le 20 février. Les grandes coupes attendues dans les secteurs de la défense et de l'aide extérieure ne se sont pas matérialisées, bien qu'on ait limité le taux de croissance annuel dans les deux cas, au cours des deux prochaines années, à 5 p. 100, ce qui correspond à peu près au taux d'inflation. Le budget total des Affaires extérieures a, à toutes fins utiles, été plafonné à 1,1 milliard de dollars pour 1990-1991, tandis que celui de la Défense nationale a augmenté de 655 millions pour passer à 12 milliards; 2,5 milliards de dollars seront affectés à l'aide extérieure.

Dans le budget de 1989, les fonds réservés à l'aide extérieure avaient subi des coupes profondes, et leur valeur était passée de 0,49 à 0,43 p. 100 du Produit national brut. Plus tôt cette année, le ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark, avait mené une campagne publique pour empêcher toute autre réduction du budget de l'aide extérieure et, bien que ses efforts aient de toute évidence été couronnés de succès, il est peu probable, vu le plafonnement des dépenses, que se réalise sa prédiction, à savoir que le rapport susmentionné passerait à 0,45 p. 100 cette année.

Le seul grand programme à être rayé du budget de la Défense est celui du brise-glaces *Polar 8*. Le gouvernement a prétendu que cette coupe de 680 millions de dollars se justifiait par l'accord bilatéral conclu en 1988 avec les États-Unis, en vertu duquel ceux-ci promettaient de notifier le Canada avant d'envoyer leurs brise-glaces dans le Passage du Nord-Ouest. Notre pays revendique des droits souverains sur ces eaux, tandis que Washington continue de soutenir qu'il s'agit là d'une voie maritime internationale. À la Chambre des communes le 13 mars, le ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark, a fait valoir